
 <p>Commune de 5310 EGHEZEE</p>	 <p>Wallonie</p>
--	---

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la société VIRIMMO, représenté par Mr Vincent RIGA dont les bureaux se trouvent à 5310 LIERNU, Rue du Gros Chêne 19.

Le terrain concerné est situé à 5310 EGHEZEE, Chaussée du Louvain, 42 et cadastré section A n° 675 R.

Le projet consiste en :

- la démolition de 2 bâtiments, la construction d'un ensemble de logements (R+3, 13 appartements) avec rez commercial et un parking couvert (25 places),
- l'implantation d'une cabine HT,
- les aménagements d'un parking extérieur (8 places),
- et le réaménagement des trottoirs (rue de l'Aurore et chaussée de Louvain),

et présente les caractéristiques suivantes :

- Bâtiment avec un gabarit rez+3, à toiture plate, dernier étage en retrait des façades principales, parking arrière couvert avec toiture verte,  
Faisant l'objet d'une annonce de projet conformément à l'article R.IV.40-2 §1<sup>er</sup>, 1<sup>o</sup> du CoDT : « la construction de bâtiments dont la hauteur est d'au moins trois niveaux ou neuf mètres sous corniche et dépasse de trois mètres ou plus la moyenne des hauteurs sous corniche des bâtiments situés dans la même rue jusqu'à vingt-cinq mètres de part et d'autre de la construction projetée »
- Bâtiment implanté sur la quasi-totalité de la parcelle, qui se trouve à l'intersection de la rue de l'Aurore et la chaussée de Louvain,  
Faisant l'objet d'une annonce de projet conformément à l'article R.IV.40-2 §1<sup>er</sup>, 2<sup>o</sup> du CoDT : « la construction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës »

- Bâtiment présentant un rez commercial de 3 unités et dont la surface nette totale est de 363m<sup>2</sup>,  
Faisant l'objet d'une annonce de projet conformément à l'article R.IV.40-2 §1<sup>er</sup>, 3<sup>o</sup> du CoDT : « la construction dont la surface commerciale nette est inférieure à quatre cent mètres carrés »
- Ensemble de 13 logements avec rez commercial de 3 unités ayant comme gabarit rez+3 présente un écart au Schéma de Développement Communal : densité supérieure à 30 logements/hectare

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables de 8H30 à 11H30 et de 13H00 à 16H00, sauf le mardi et le jeudi après-midi, et le samedi de 10 heures à 12 heures, à l'adresse suivante :

Service CADRE DE VIE - URBANISME,  
Route de Gembloux, 43 - 5310 EGHEZEE

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mr Arnaud STERCKX, Conseiller en aménagement du territoire.

Téléphone : 081/859.284 mail : [urbanisme@eghezee.be](mailto:urbanisme@eghezee.be)

Dont le bureau se trouve à l'adresse précitée

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22/09/2021 au 6/10/2021 au collège communal :

-par courrier ordinaire, à l'adresse suivante : Route de Gembloux, 43 - 5310 EGHEZEE

-par courrier électronique, à l'adresse suivante : [info@eghezee.be](mailto:info@eghezee.be)